Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260402-2026_043_DEL-DE

Theix Noyalo TEIZ NOALOU

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal du 2 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, jeudi 2 avril à dix-huit heures trente minutes, les membres du conseil municipal de Theix - Noyalo, légalement convoqués le 25 mars 2026 se sont réunis à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur Christian SEBILLE, Maire sortant.

Etaient présents : M. Sébille, Mme Le Bodic, M. Thébaut, Mme Ménahèze, M. Rigault, Mme Keryjaouen, M. Célard, Mme Le Cadre, Mme Célard, M. Guilbaud, M. Berthe, Mme Perrin, M. Pédron, Mme Charbonnier, Mme Lecomte-Durouil, M. Hazo, Mme Rebout, M. Duranton, Mme Leclere, M. Oudar, Mme Gicquel, Mme Pasquier, M. Groyer, Mme Marroi, M. Roudaut, Mme Guillou, M. Morio, Mme Ogier, M. Charcosset.

Absents ayant donné pouvoir :
Monsieur Le Douairon à Monsieur Thébaut
Monsieur Mouaci à Monsieur Sébille
Madame Le Floch à Madame Leclere
Monsieur Valiente à Madame Le Bodic

Absent : 0

Secrétaire de séance : Caroline Le Bodic

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 29

Absent : 0

Nombre de pouvoirs : 4

Votants : 33

2026-04-02- N°INST 043/2026 – DESIGNATION DES REPRESENTANTS MUNICIPAUX AUPRES DU SIVEV

Rapporteur : Monsieur le Maire

Conformément aux statuts du SIVEV (article 3), la commune doit désigner deux délégués afin de siéger aux instances du SIVEV.

Vu les candidatures de MM CELARD et SEBILLE au poste de représentants du SIVEV,

M. le Maire propose de procéder à un vote à mains levées pour désigner les représentants communaux au sein du SIVEV.

Le résultat du vote est le suivant :
- Monsieur CELARD comme titulaire
- Monsieur SEBILLE comme titulaire

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 056-200055952-20260402-2026_043_DEL-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres présents ou représentés, décide de

DESIGNER les représentants de la commune auprès du SIVEV
- Monsieur CELARD comme titulaire
- Monsieur SEBILLE comme titulaire

Affiché le :

A Theix-Noyalo, le 2 avril 2026

Le Maire,

Christian SEBILLE